

Programme Loi Carrez-Boutin

Réf : DC-21- Version : 01 - 03/03/2018



Durée

1 jour - 7 heures



Lieu de formation

Parc Saint-Fiacre
53200 Château-Gontier



Public

Diagnostiqueurs immobiliers,
personne en reconversion profes-
sionnelle, métiers de l'immobilier
et du bâtiment...



Objectifs

Se préparer au calcul des surfaces :

- Comprendre la loi Carrez
- Comprendre les différentes notions de surfaces dans le bâtiment
- Connaître le matériel de mesurage existant
- Apprendre à rédiger un rapport de mesurage

Formation initiale

au mesurage de surfaces en accord avec la Loi Carrez-Boutin

Conforme à la réglementation en vigueur définie par l'arrêté de compétences.
Les formateurs : Professionnels du diagnostic Immobilier, avec 2 ans d'expérience.

Programme

Introduction

- Tour de table : Recensement des attentes

Présentation des thèmes abordés

Analyse et mode d'emploi

- Présentation de la loi (Carrez et Boutin)
- Les textes d'application

Calcul des superficies :

- Partie privative
- Surface habitable
- Surface utile

Méthodologie et matériel de mesure

- Historique de la réglementation et la réglementation actuelle

Cas pratique :

- Être capable de réaliser un calcul de surfaces

Inscription

Devis signé, paiement et justificatifs (si nécessaire). L'inscription sera validée à réception du dossier complet.

A envoyer au plus tard 10 jours avant de la format

Adresse :

Parc Saint-Fiacre -
53200 Château-Gontier

Par mail :

oderouge@adx-groupe.com

Fin des inscriptions :

1 semaine avant la date choisie

Validation de la formation

Remise d'une attestation de compétence individuelle.

Financement

A voir avec le Pôle Emploi ou la Région

Tarif 2018 (hors pack)

Prix par personne | 280 € HT

Prix par repas HT | 14 € / jour
(facultatif)



adx formation
Centre
de formation agréé
CPS FAC 076